



ANALYSE des PRELÈVEMENTS de CERVIDÉS

Fédération Départementale des
Chasseurs de l'Aveyron
9, rue de Rome, Bourran
12000 Rodez
fdc12@chasseurdefrance.com
05.65.73.57.20

Bilans et perspectives
Massif de l'Aubrac



Fédération Départementale **des Chasseurs**
de l'Aveyron

2019

Réalisation

Rapport 2018/2019 réalisé par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron
Vincent Marc et Justin Pègues sous la direction de Eric Rieutort.



9 rue de Rome, Bourran
B.P. 711
12007 RODEZ CEDEX
05.65.73.57.20
fdc12@chasseurdefrance.com

Sommaire

2

Le mot du Président

Analyse des cartes de prélèvement cervidés
Saison 2017/2018
JCB
CEF
CEM
CEI

5

Suivi des populations
Indice d'abondance nocturne
L'écoute des cerfs bramant
le tourisme du brame

10

8

Analyse des cartes de prélèvement cervidés
Saison 2018/2019
JCB
CEF
CEM
CEI

12

Analyse du plan de chasse
Saison 2018/2019
Un sexe-ration favorable aux femelles
Détail des prélèvements des cerfs coiffés
Mortalité extra cynégétique, comptages aux
phares, Taux de réalisation du plan de tir.
Les biches meneuses ne doivent jamais être
prélevées.
L'indice de changement écologique

L'équilibre sylvo cynégétique
Des points de vue très différents
Les enjeux de la forêt
Des différences de traitement
A la recherche d'un diagnostic partagé ?
La biodiversité qu'est-ce que c'est ?

Discuter pour se comprendre et trouver des solutions
Développer et structurer la communication

20

27

Proposition de revalorisation et d'amélioration de la population de cerf
Retarder l'ouverture
vers un vieillissement des mâles
Moins de CEI
Le retour du CM2?
Des analyses complémentaires sont toutefois nécessaires
Analyse des mâchoires
Des photographies des trophées ?
A vos pesons et sortez le mètre à ruban
Le marquage des aniamux
Boucles auriculaires
Collier GPS

Mot du Président

Cher président,

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron a décidé de publier désormais de façon régulière des documents consacrés aux travaux qu'elle réalise au quotidien au service des chasseurs.

Nous n'avions jusqu'alors jamais mis à votre disposition et à la disposition de vos chasseurs un document présentant en détail les actions que nous menons au jour le jour. Nous avons décidé de combler cette lacune et vous recevrez régulièrement des publications à thèmes.

Pour la première d'une longue série, nous l'espérons, nous avons porté notre choix sur le cerf, animal emblématique de nos forêts, notamment du massif de l'Aubrac.

Trop souvent le public oublie que si aujourd'hui cet animal est encore présent dans nos forêts, c'est paradoxalement, grâce à l'action des chasseurs. L'acte de prélèvement que nous réalisons à travers nos plans de chasse a permis de sauvegarder jusqu'alors ce bel et noble animal par le contrôle des populations.

Les éléments techniques que vous trouverez vous permettront peut-être d'acquérir une meilleure connaissance de cette espèce et recueillera, nous l'espérons, un écho favorable auprès de nos chasseurs.

Je remercie le service technique de la Fédération des Chasseurs avec une mention toute particulière à Vincent marc qui suit la population de cervidés de l'Aubrac, Nicolas Cayssiols, le directeur de la FDC12 qui a assuré la partie rédactionnelle de ce document et la commission grand Gibier présidée par Eric Rieutord pour la qualité du travail effectué.

Très cordialement,

Le Président
Jean-Pierre AUTHIER



Analyse des cartes de prélèvement cervidés

Le département de l'Aveyron est constitué de 3 Unités de Gestion pour le cerf élaphe. Il s'agit de l'UG Aubrac, de l'UG de Nant et de l'UG de Camares. Les unités de gestion (UG) ont été créées dans le but de mettre en place un suivi des populations de cerfs en tenant compte des entités géographiques et du niveau d'installation des cerfs sur ces habitats.



Saison 2017/2018

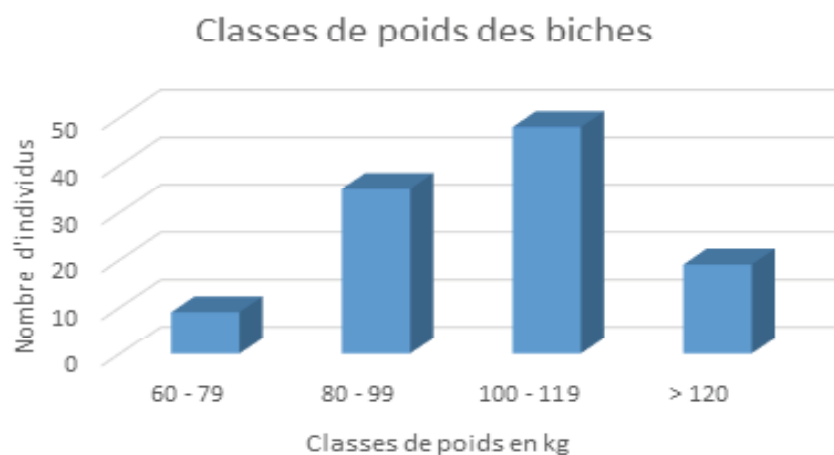
Nous vous livrons ici l'analyse des cartes de prélèvement que vous nous avez renvoyées pour l'UG Aubrac. Pour mémoire, pour la saison 2017/2018, il a été attribué 495 bracelets pour un nombre total de réalisations de 462 soit un prélèvement de 93.3% des animaux demandés. Concernant les cartes de prélèvement, 479 cartes nous ont été envoyées* ce qui porte à 96.8 % le pourcentage de retour.

*les cartes vierges doivent être renvoyées avec le bracelet non utilisé.

Jeune cerf biche (JCB),

Dans la catégorie Jeune Cerf ou Biche (JCB), nous avons 147 attributions. 4 cartes de prélèvements ne nous ont pas été retournées. Nous disposons donc 143 cartes pour 137 réalisations. Il est à noter qu'un bracelet JCB a été posé sur une biche par erreur.

On note également que 110 cartes de prélèvements sur 137 réalisations étaient correctement renseignées avec le poids de l'animal. 28 cartes de prélèvements sur les 110 avaient un renseignement précis du poids de l'animal au kilogramme près (25.6%). (Exemple : 67 kg, 72 kg). Pour 82 cartes de prélèvements, nous avons supposé qu'il s'agissait d'un renseignement approximatif du poids de l'animal, car arrondis à 5 ou 10 kilogrammes. (Exemple : 60 kg, 75 kg).



L'importance de bien peser et d'utiliser un peson

Le poids des animaux apporte son lot d'informations. Cependant, il est nécessaire d'améliorer la qualité des informations recueillies car il existe des biais dans les mesures de la masse corporelle des individus.

En effet, si la population de cerfs est en croissance avec une surdensité, la masse corporelle des animaux devrait diminuer au cours du temps. Cela est très marqué chez les faons. C'est le phénomène de « densité dépendance ». À l'inverse, si la densité de cerfs reste stable, leur masse corporelle moyenne devrait fluctuer autour d'une valeur moyenne correspondante à celle du « pays ». D'où l'importance que nous puissions bénéficier de données relativement précises.

Cerf Elaphe Femelle (CEF)

Pour la catégorie Cerf Elaphe Femelle (CEF), nous avons 155 attributions. 5 cartes de prélèvements ne nous ont pas été retournées. L'analyse porte donc sur un retour de 150 cartes pour 149 réalisations. Sur ce nombre il importe de noter que 3 bracelets CEF ont été posés sur des animaux JCB. Ce qui porte à 146 le nombre de bracelets CEF correctement posés.

La masse corporelle a été renseignée sur 124 cartes de prélèvements sur les 149 réalisations. Ce qui porte à 83.2% le pourcentage de carte ou figurait le poids de l'animal prélevé. Sur cette base, on compte 35 cartes de prélèvements avec un renseignement précis du poids de l'animal au kilogramme près (28.2%). En revanche, 89 cartes de prélèvements sur les 124 ont un renseignement supposé estimé du poids de l'animal, car systématiquement arrondi à 5 ou 10 kilogrammes près.

Cerf Elaphe Mâle (CEM1)

Pour la catégorie Cerf Elaphe Mâle de moins ou égal à 10 cors (CEM1) on a 107 attributions. Là aussi, 5 cartes de prélèvements ne nous ont pas été retournées. Nous avons donc analysé 102 cartes pour 101 réalisations. Il est à noter

que 4 bracelets CEM 1 ont été posés sur des animaux JCB. En revanche, 97 bracelets CEM 1 ont été correctement posés sur les bons animaux.

Dans le détail, 35 bracelets ont été posés sur des animaux subadultes (daguets) et 62 bracelets sur des animaux adultes. Deux cartes de prélèvements n'ont pas de renseignements sur le nombre de cors des animaux prélevés.

83 cartes de prélèvements sur les 101 réalisations sont renseignées avec le poids de l'animal (80.5%) et 22 cartes de prélèvements sur les 83 ont un renseignement précis du poids de l'animal au kilogramme près (26.5%). En revanche, 67 cartes de prélèvements sur les 83 ont un renseignement du poids de l'animal qui nous paraît approximatif.

Longueur des dagues

Concernant la longueur des Dagues (LD), 21 cartes de prélèvements sur les 35 réalisations de subadultes sont renseignées avec la longueur des dagues de l'animal.

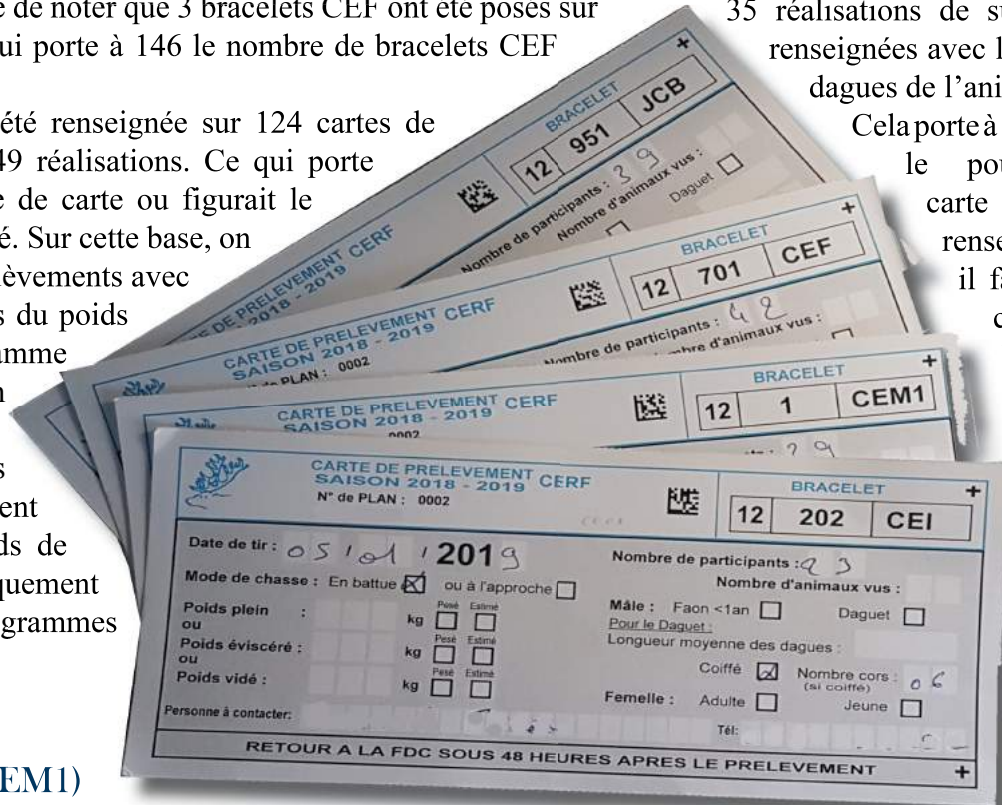
Cela porte à 60% seulement le pourcentage de carte correctement renseignée. À cela il faut prendre en considération le fait que 9 cartes de prélèvements sur les 21 ont un renseignement précis de la longueur des dagues de l'animal au centimètre près (42.8%). En revanche

12 cartes de prélèvements sur les 21 ont un renseignement qui peut paraître approximatif. Cependant sans certitudes.

Cerf Elaphe Indéterminé (CEI),

La catégorie Cerf Elaphe Indéterminé (CEI) comprend 86 attributions. 2 cartes de prélèvements ne nous ont pas été retournées et l'analyse porte donc sur 84 retours pour 73 réalisations. Dans le détail :

- 12 bracelets CEI ont été posés sur des animaux JCB,
- 11 bracelets CEI ont été posés sur des animaux CEF,
- 26 bracelets CEI ont été posés sur des animaux CEM 1,
- 24 bracelets CEI ont été posés sur



des animaux CEM 2.

7 cartes de prélèvements n'ont pas de renseignements sur le nombre de cors des animaux prélevés

63 cartes de prélèvements sur les 73 réalisations sont renseignées avec le poids de l'animal (86.3%). 22 cartes de prélèvements sur les 63 ont un renseignement précis du poids de l'animal au kilogramme près (35%) et 51 cartes de prélèvements sur les 63 ont un renseignement du poids de l'animal supposé estimé.

Conclusion

Pour conclure cette première analyse des cartes de prélèvements, on note que les cartes sont bien renseignées dans la très grande majorité des cas.

On constate que le nombre de participants lors des actions de chasse est systématiquement inscrit et que la date du jour de prélèvement ne fait défaut sur aucune des cartes de prélèvements.

Seul bémol, le nombre d'animaux vus lors de l'action de chasse n'est quasiment jamais mentionné.

Il serait bon toutefois, pour pouvoir réaliser des analyses plus fines de peser les animaux avec un peson. Et de mesurer le plus précisément possible la taille des dagues avec un mètre à ruban en partant bien de la base des meules.

L'analyse de cartes de prélèvement

nous enseigne également que les bracelets CEI favorisent forcément le tir des mâles puisque 50 bracelets CEI sur 73 bracelets CEI délivrés sont apposés sur des mâles. Toutefois il importe de convenir que les grands cerfs (supérieur à 10 cors) doivent être marqués avec un CEI.

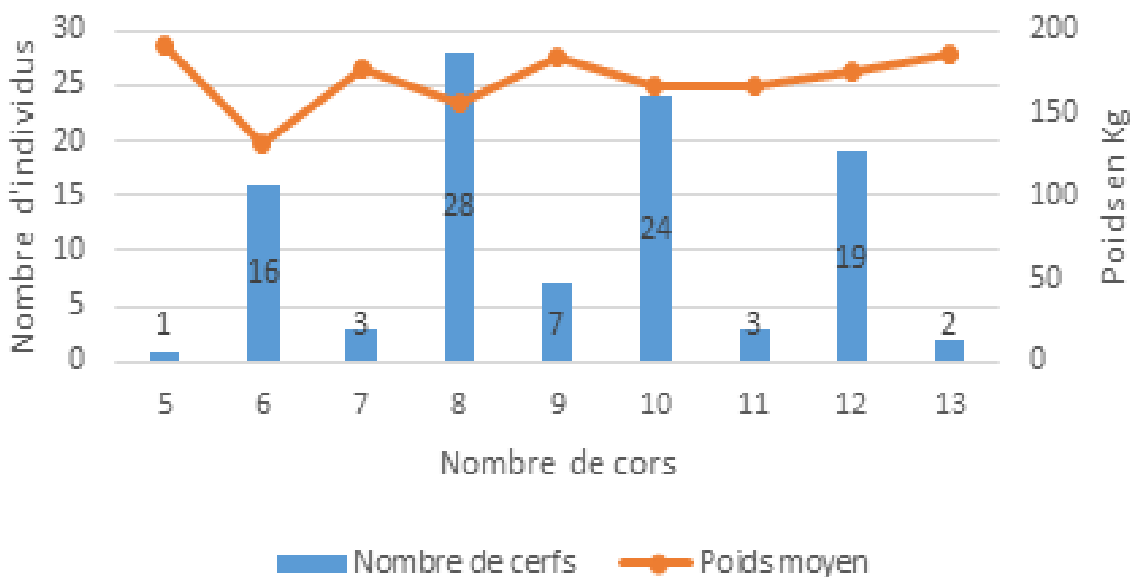
Si l'on souhaite valoriser l'espèce cerf en recherchant à produire des animaux à trophées il faut laisser le temps au temps et favoriser le vieillissement des mâles.

Aussi, il serait judicieux que les sociétés de chasse ne demandent qu'un bracelet CEI pour 10 attributions. Cela favoriserait une demande moindre en CEI et des demandes en CM1 en fonction des réalités du terrain. On peut également s'interroger sur la question du retour du CM2 pour les cerfs égal ou supérieur à 10 cors.

Cela devra bien évidemment être discuté en réunion avec les attributaires.

En outre, les suivis réalisés par la Fédération Départementale des Chasseurs en partenariat avec les chasseurs locaux doivent servir à déterminer les proportions d'attributions.

Comparaison du nombre de cors et du poids moyen



Saison 2018/2019

520 bracelets ont été distribués pour la saison 2018/2019, pour un total de 495 réalisations soit un pourcentage d'atteinte du plan de chasse de 95.2 %. C'est mieux que la saison dernière. Tout comme le retour des cartes de prélèvements est également en hausse avec, pour cette année 98% des cartes retournées.

Jeune cerf biche (JCB)

Dans la catégorie JCB nous avons 148 attributions, contre 147 pour la saison 2017/2018.

3 cartes de prélèvements ne nous ont pas été retournées ce qui porte à 145 pour le retour des cartes et 144 pour le nombre de réalisations. 1 bracelet JCB a été posé sur un animal adulte. La même société faisant cette saison la même erreur que la saison dernière. 144 bracelets JCB ont été posés sur des animaux JCB.

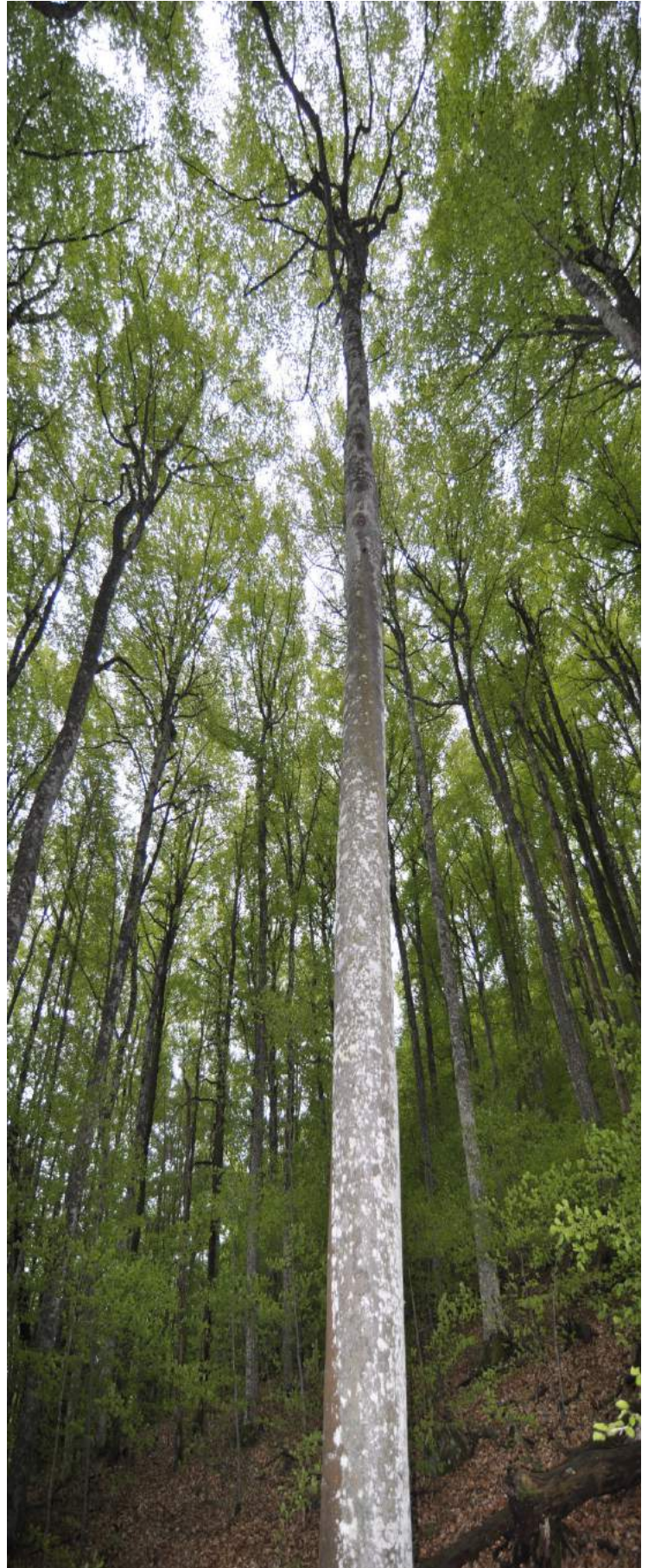
119 cartes de prélèvements sur 144 réalisations sont renseignées avec le poids de l'animal (82.6%). C'est un peu moins bien que la saison passée. 36 cartes de prélèvement sur les 119 ont un renseignement précis du poids de l'animal au kilogramme près (30.3%). 83 cartes de prélèvements sur les 119 ont un renseignement approximatif du poids de l'animal arrondi à 5 ou 10 kilogrammes près que l'on suppose être estimé.

Cerf Elaphe Femelle (CEF)

Nous avons 162 attributions pour cette catégorie contre 155 la saison précédente. 8 cartes de prélèvements ne nous ont pas été retournées. Nous totalisons donc 152 retours pour 154 réalisations.

5 bracelets CEF ont été posés sur des animaux JCB. 149 bracelets CEF ont été posés sur des animaux CEF. 127 cartes de prélèvements sur les 154 réalisations sont renseignées avec le poids de l'animal soit 82.5% des cartes renvoyées. 37 cartes de prélèvements sur les 127 ont un renseignement précis du poids de l'animal au kilogramme près (29.1%).

90 cartes de prélèvements sur les 127 ont un renseignement approximatif du poids de l'animal arrondi à 5 ou 10 kilogrammes près.



Cerf Elaphe Mâle (CEM1),

106 attributions ont été accordées dans cette catégorie. 4 cartes de prélèvements ne nous ont pas été retournées. Nous disposons donc de 102 retours pour 102 réalisations.

2 bracelets CEM 1 ont été posés sur des animaux JCB et 100 bracelets CEM 1 ont été posés sur des animaux CEM 1.

Dans le détail, 30 bracelets ont



été posés sur des animaux sub-adultes (daguets) et 70 bracelets sur des animaux adultes. 1 seule carte de prélèvement n'a pas de renseignement sur le nombre de cors de l'animal prélevé. En ce qui concerne la masse corporelle, 88 cartes de prélèvements sur les 102 réalisations sont renseignées avec le poids de l'animal (86.3%). 21.6 % de ces cartes sont renseignées avec un poids de l'animal au kilogramme près et 69 cartes de prélèvements sur les 88 ont un renseignement approximatif

du poids de l'animal arrondi à 5 ou 10 kilogrammes

Longueur des dagues

15 cartes de prélèvements sur les 30 réalisations de sub-adultes sont renseignées avec la longueur des dagues de l'animal (50.1%).

7 cartes de prélèvements sur les 15 ont un renseignement précis de la longueur des dagues de l'animal au centimètre près (46.6%).

8 cartes de prélèvements sur les 15 ont un renseignement approximatif de la longueur des dagues de l'animal arrondi à 5 ou 10 centimètres près.

Cerf Elaphe Indéterminé (CEI),

Dans cette catégorie, pour 2018/2019, nous avons 104 attributions contre 86 la saison précédente. 9 cartes de prélèvements ne nous ont pas été retournées. Nous disposons donc de 95 retours pour 95 réalisations. Dans le détail :

- 22 bracelets CEI ont été posés sur des animaux JCB
- 11 bracelets CEI ont été posés sur des animaux CEF
- 42 bracelets CEI ont été posés sur des animaux CEM 1
- 19 bracelets CEI ont été posés sur des animaux CEM 2

Concernant la masse corporelle, 81 cartes de prélèvements sur les 95 réalisations sont renseignées avec le poids de l'animal (85.3%). 31 cartes de prélèvements sur les 81 ont un renseignement précis du poids de l'animal au kilogramme près (38.3%). 50 cartes de prélèvements sur les 81 ont un renseignement approximatif du poids de l'animal arrondi à 5 ou 10 kilogrammes.

Conclusion

Les cartes de prélèvement qui nous ont été renvoyées pour 2018/2019 sont mieux remplies que celles renvoyées pour 2017/2018. C'est un très bon point, très encourageant pour l'avenir. On fera les mêmes remarques que pour la saison précédente, à savoir que le nombre de participants lors des actions de chasse est quasi systématiquement inscrit. La date du jour du prélèvement est mentionnée sur toutes les cartes de prélèvements. En revanche, le nombre d'animaux vus lors de l'action de chasse n'est quasiment jamais mentionné. C'est dommage. Il conviendra demain pour pouvoir pousser plus loin l'analyse des tableaux de chasse de bien peser les faons et de correctement mesurer les dagues.

Suivi des populations

Les suivis des populations sont mis en place par des méthodes indiciaires comme l'Indice d'Abondance Nocturne (IAN), l'écoute des cerfs bramant et l'analyse des plans de chasse (attribution/réalisation) ainsi que la mesure des bois de daguet (Indices de Changement Ecologique).

L'Indice d'Abondance Nocturne

L'Indice d'Abondance Nocturne fournit un indice annuel d'abondance, dont l'évolution traduit approximativement celle des effectifs sur la zone suivie. Cet indice a été mis en place depuis 2001 sur l'Unité de Gestion de l'Aubrac puis plus tard sur l'UG de Nant. Cette méthode permet de relever le nombre de cerfs observés la nuit sur des circuits prédéfinis. Ces circuits sont réalisés au cours de deux soirées au début du printemps. Cela permet de bénéficier d'une tendance évolutive des populations de cerf au fil des ans.

L'Écoute des Cerfs Bramant

L'écoute des cerfs bramant, au-delà des sensations et du côté convivial, a pour objectif de déterminer les lieux, la répartition et le nombre de mâles participants au brame. Le comptage s'effectue à la tombée de la nuit. Des équipes de bénévoles se répartissent alors sur plusieurs points d'écoute prédéfinis. L'indice brame est défini par le nombre total d'individus différents comptabilisés.

Cette méthode reste sensible aux conditions climatiques d'où l'importance de bien choisir la soirée d'écoute. Le brame permet aussi de voir la progression géographique des populations afin de les dénombrer. Le suivi en période de rut peut venir en complément d'autres indices et fournir une estimation de la tendance évolutive des effectifs. L'observation des mâles apporte aussi des indications supplémentaires quant à l'état des cerfs bramant que la seule écoute ne fournit pas.

Nombre de cerfs brâmants U.G AUBRAC



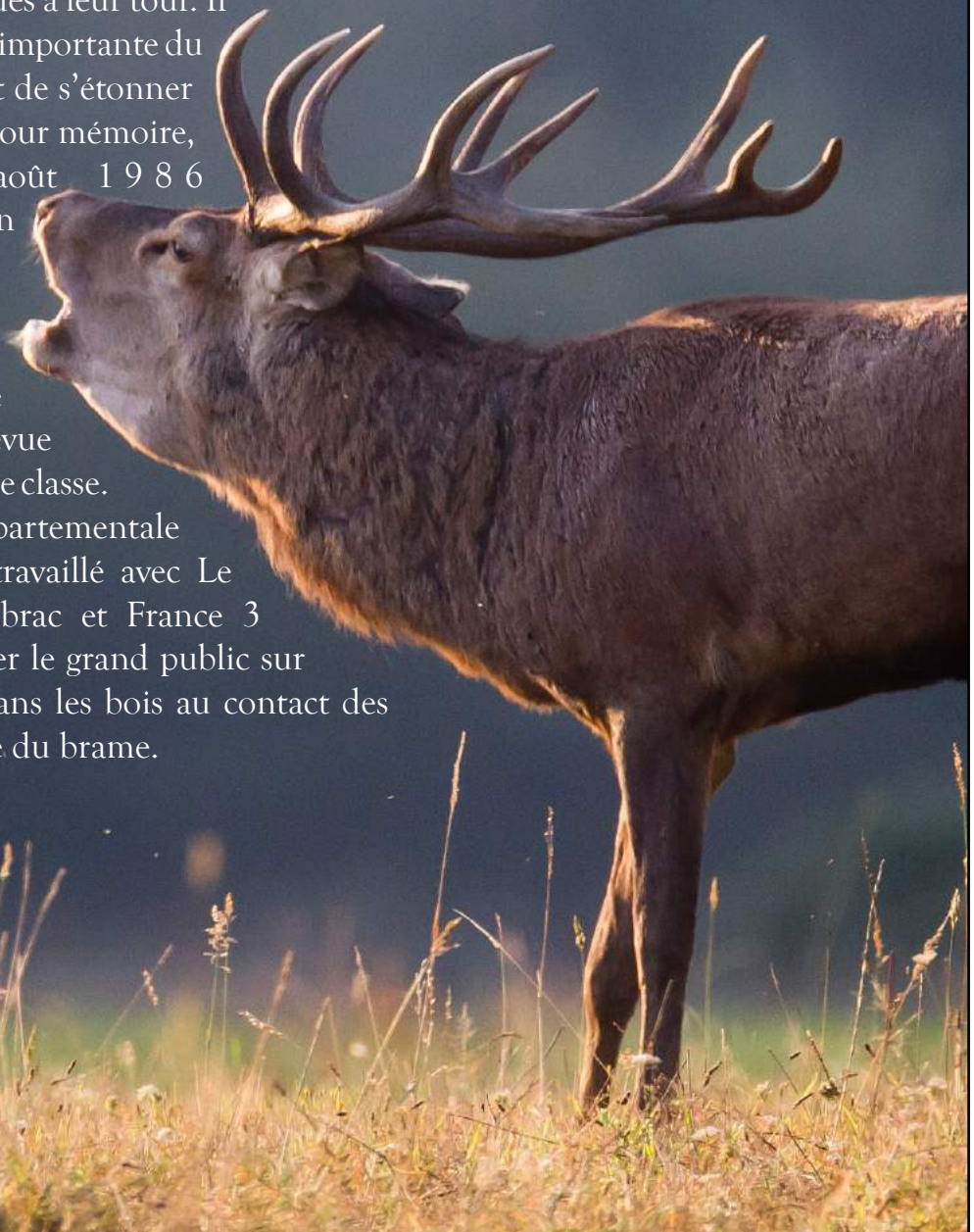
Le tourisme du brame...

On constate que le brame est de plus en plus étendu sur la saison. Nous ne parlons pas ici du « petit brame » qui advient parfois dans le courant du mois de décembre. Mais bel et bien d'un brame qui s'étire en longueur avec de plus en plus souvent des animaux qui bramant encore au tout début novembre. La thèse du dérangement important que subissent les cerfs pendant le brame est avancée par nombre de spécialistes de l'espèce pour expliquer ce changement. Il faut dire que nous sommes entrés de plain-pied dans le tourisme industriel du brame.

On ne compte plus les personnes qui proposent des soirées au brame et l'on voit même fleurir des offres soirée « aligot brame ». Si plusieurs de ces organisateurs ont une certaine éthique et ne vont pas au contact des animaux, il en est toujours pour s'aventurer dans les bois lampe torche à la main pour aller à la rencontre des mâles bramant. En outre, bien souvent, ceux qui ont été « intronisés » reviennent et s'improvisent guides à leur tour. Il

en résulte une fréquentation très importante du massif. On est d'ailleurs en droit de s'étonner que personne ne soit verbalisé. Pour mémoire, l'article 11 bis de l'arrêté du 1er août 1986 interdit, à des fins de protection de la tranquillité des animaux, l'observation à l'aide de sources lumineuses. L'observation sans autorisation doit d'ailleurs être réprimée par une amende prévue pour les contraventions de la 4^{ème} classe.

Aussi, en 2018, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron a travaillé avec Le Parc Naturel Régional de l'Aubrac et France 3 pour faire un film visant à alerter le grand public sur l'importance de ne pas partir dans les bois au contact des animaux, pendant toute la durée du brame.



L'Analyse du plan de chasse

Saison 2018/2019

Pour la saison 2018/19, il a été attribué 520 animaux pour le massif soit 39 attributions de plus que l'année précédente. Ces attributions se répartissent comme suit : 148 CEJ, 162 CEF, 106 CEM1 et 104 CEI.

Le plan de chasse constitue un outil essentiel dans la gestion du cerf. Il permet de réguler les effectifs en tenant compte des données biologiques, de la dynamique de l'espèce et des indices collectés.

Il est défini par la commission départementale du plan de chasse. Il convient de l'ajuster à l'accroissement annuel de la population ainsi qu'à un équilibre du sex-ratio, en respectant une dynamique visant à répartir des prélèvements proportionnés.

Nous réalisons un suivi objectif des prélèvements annuels par un constat de prélèvement établi par une carte réponse envoyée après le tir dans un délai de deux jours maximum.

Précisons toutefois que le taux de réalisation du plan de chasse donne des indications, mais résulte surtout de l'effort de chasse. Aussi, nous prenons systématiquement l'avis des responsables des territoires de chasse. Le ressenti de l'évolution des populations par les chasseurs locaux est d'une importance capitale.

Aussi, depuis plusieurs années il est évoqué localement des difficultés à réaliser le plan de chasse ou des plans de chasse qui finalement se réalisent uniquement sur des

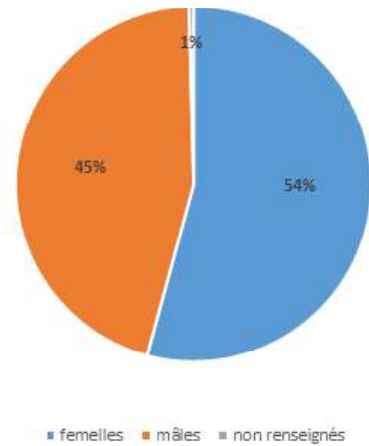
portions restreintes du territoire. C'est un fait nouveau qu'il importe de prendre en considération, car relayé par plusieurs sociétés de chasse.

Plusieurs explications ont été avancées pour expliquer des rassemblements conséquents d'animaux ici et la quasi-absence de cervidés là.

- La pression touristique, le dérangement en fait partie. Nous l'avons vu précédemment (cf : encadré : « Le tourisme du brame »).

- D'autres éléments comme la présence d'un prédateur doivent également être avancés ici au titre des dérangements potentiels pouvant fausser l'appréciation des effectifs. C'est d'ailleurs « le » principal stimulus avec la saisonnalité qui pousse généralement les espèces de faunes à se regrouper. Les comportements grégaires sont en effet le plus souvent motivé par

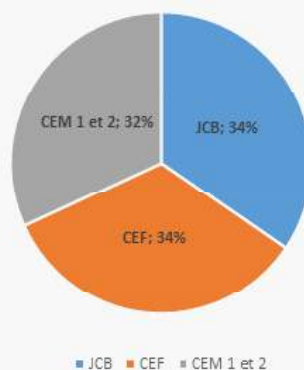
SEX RATIO PRELEVEMENTS
SAISON 2018/19



la nécessité de trouver provende ou celle de se défendre contre un prédateur potentiel. Les éthologistes avancent d'ailleurs la théorie d'un fonctionnement coopératif souvent appelé « troupeau égoïste ». Ce fonctionnement postule que les animaux forment des groupes en vue de leur sécurité individuelle. En s'utilisant mutuellement pour bénéficier de l'effet « yeux multiples » et de la multiplication des paires d'oreilles. La présence du loup à l'échelle du massif pourrait donc également inciter les animaux à se rassembler.

- À l'échelle du massif, il existe également des zones où la pression de chasse est faible à très faible et d'autres où les battues se succèdent très régulièrement. Cette irrégularité de traitement favorise le cantonnement des animaux sur des zones peu chassées où ils se sentent en sécurité et s'y rassemblent.

SEX RATIO PRELEVEMENTS
SAISON 2018/19



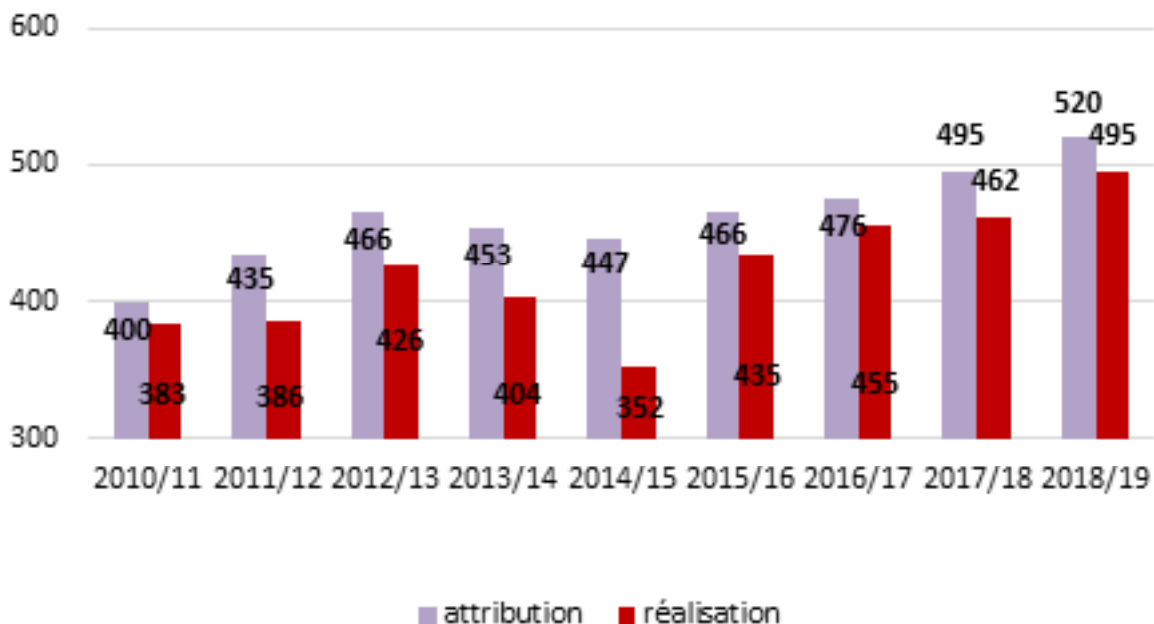
Un sexe-ratio favorable aux femelles

Logiquement, on est en droit d'attendre une parité de naissance entre mâles et femelles. Cependant, nous constatons aujourd'hui une forte différence dans le sexe-ratio. Différence largement favorable aux femelles. Plusieurs éléments plaident en faveur de ce constat. D'une part, c'est bien connu, les mâles se déplacent plus que les

L'hypothèse selon laquelle les femelles suivent en priorité la disponibilité de la ressource alimentaire et de refuges et les mâles se déplacent entre les groupes de femelles afin de s'assurer du meilleur accès à la reproduction est tout à fait envisageable ici.

Encore, au cours de leurs « migrations », les mâles sont plus susceptibles que les femelles d'être victimes de collisions routières. De plus il y a toujours des mâles qui au moment du brame meurent au combat. À cela s'ajoute la pression de chasse avec des tirs à l'approche en période de brame qui voient le prélèvement de mâles uniquement et une certaine propension des chasseurs à souhaiter prélever un cerf coiffé. Aussi, il est logique de voir aujourd'hui un nombre de femelles prélevées à la chasse supérieur à celui des mâles, car selon toute vraisemblance le nombre de mâles présents sur le territoire est aujourd'hui largement inférieur à celui des femelles.

Attribution/Réalisation cerfs UG AUBRAC



Détail des prélèvements de cerfs coiffés

Compte tenu du déséquilibre entre mâles et femelles, il semble tout à fait logique de vouloir prélever moins de mâles et plus de femelles.

Il importe en effet d'épargner un plus grand nombre de cerfs d'âge moyen dont certains seront les classes d'âge mûr de demain. L'objectif

femelles au moment du brame. Il est donc fort possible que le nombre de mâles bramant ne soit pas en adéquation avec le pourcentage de mâles prélevés et ne reflète pas leur présence sur le territoire. En effet, des mâles sont tout à fait susceptibles de se déplacer pour rejoindre des hardes de femelles et de repartir une fois la période du rut terminée. Des déplacements d'assez longue distance sont tout à fait envisageables.

étant d'augmenter la proportion de cerf de 9 – 10 ans et plus afin d'obtenir une progression qualitative des trophées.

La répartition des attributions en trois tiers sensiblement égaux : 1/3 de cerfs coiffés, 1/3 de biches, 1/3 de jeunes de l'année pourrait être revue avec une augmentation des prélèvements de biches et bichettes et de jeunes là où les effectifs sont très importants. Cela implique de fait un prélèvement moindre de mâles de sorte à autoriser leur vieillissement et la venue d'animaux coiffés en plus grande proportion. D'ailleurs, il est communément admis que les cerfs coiffés ou à empaumure ne devraient jamais excéder 20 à 30 % d'un plan de chasse. De fait, si l'on analyse le graphique ci-après on constate que les cerfs coiffés

les plus prélevés sont des 8 et 10 cors, lesquels représentent 46 % du tableau.

Si l'on ajoute les 9 cors qui sont en fait des 10 cors irréguliers, nous atteignons alors avec cette catégorie 51 % de coiffés prélevés.

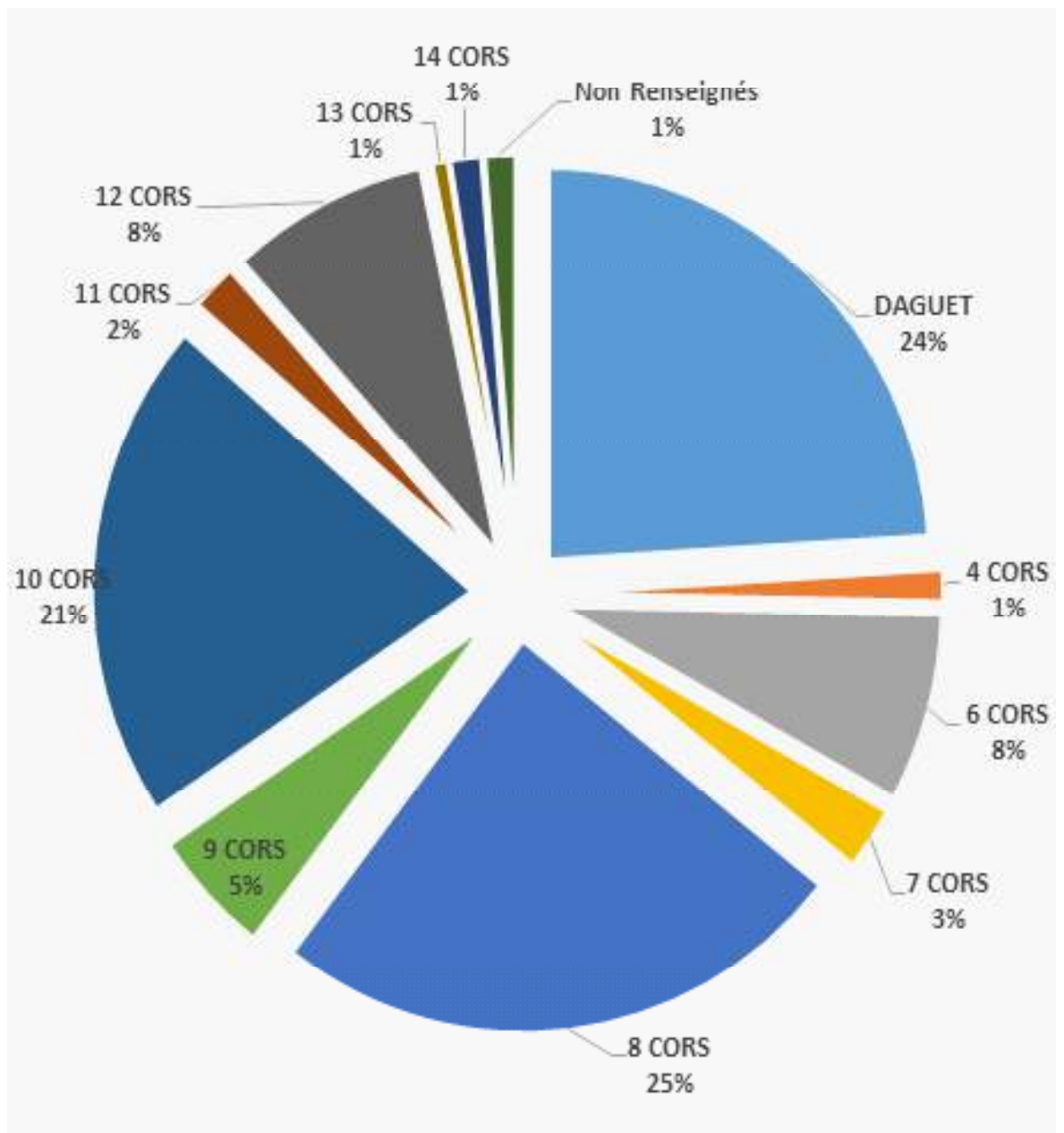
Les plus de 10 cors représentent 12 % des cerfs prélevés avec une très forte proportion de 12 cors qui totalisent 8 %. 10 % si l'on considère les 11 cors comme des 12 irréguliers.

L'analyse du tableau ci-après montre que 5 sociétés de chasse prélèvent un nombre de cerfs coiffés au-delà de la fourchette plafond de 30 % préconisée. Ce constat soulève plusieurs interrogations.

En effet, on peut, légitimement s'interroger sur les raisons qui pourraient pousser des cerfs coiffés à se rassembler plus ici et moins là.

Considérant que l'immense majorité des cervidés se

PRELEVEMENTS DES CERFS MALES UG AUBRAC SAISON 2018/2019



prélèvent en battues, le pourcentage élevé (au-delà de 20 %) de cerfs coiffés réalisé par certaines sociétés peut s'expliquer par la qualité d'accueil du territoire pour les cervidés et la taille du plan de chasse. Encore, cela peut s'expliquer par une part de « chance » de trouver à plusieurs reprises au cours de la saison des cerfs coiffés sur un même tènement de chasse. Considérant que certaines sociétés chassent à l'approche pendant le brame, il est logique que cela augmente potentiellement leurs chances d'avoir une part plus importante de cerfs coiffés au tableau. Bien évidemment, la pression de chasse explique aussi la répartition des animaux. On peut tout à fait légitimement penser qu'une pression de chasse moindre offre une quiétude que les mâles exploitent fort logiquement. Ils se rassemblent alors et sont prélevés lorsque ces tènements peu ou très peu chassés le sont. On est également en droit de se demander si localement, les attributions de mâles ne sont pas excessives. C'est un point que l'on ne peut occulter.

Globalement, afin de maintenir des structures sociales correctes la répartition globale des prélèvements doit obéir à la règle des trois tiers.

Une forte augmentation de la proportion de biches dans les attributions ne peut se justifier que par la volonté de parvenir à un sexe-ratio mieux équilibré ou de réduire rapidement les effectifs.

Cependant, comme nous l'avons vu, les cervidés ont une tendance naturelle à présenter un sexe-ratio déséquilibrée en faveur des femelles. C'est pourquoi les prélèvements cynégétiques doivent tenir compte de la mortalité supérieure des mâles afin de planifier des plans de chasse dont le nombre de biches à prélever est plus important que celui des cerfs.



TABLEAU DES REALISATIONS DES CERFS COIFFES PRELEVES

Société > à 15 attributions cerf	N° adhérent	Nbre Cerfs coiffés prélevés	Nbre Cerfs coiffés prélevés au 1000ha	% de cerfs coiffés prélevés / attribution
ONF	002+003+005	3 (6, 8, 12)	3,75 cerfs Plv/1000ha	10,3%
ONF Jassin Rey	004+005	14 (9, 8, 8, 9, 8, 6, 8, 6, 6, 8, 12, 12, 12, 12)	8,5 cerfs Plv/1000ha	34,1%
ACCA Curières	2039	13 (12, 14, 12, 10, 10, 9, 7, 9, 8, 10, 4, 6, 9)	4,2 cerfs Plv/1000ha	31%
Castelnau de Mandailles	2029	5 (10, 10, 9, 8, 6)	4 cerfs Plv/1000ha	14,30%
Condom d'Aubrac	2033	7 (12, 7, 8, 8, 8, 8, 4)	2 cerfs Plv/1000ha	12,70%
La Combe Mégre	2219	5 (11, 8, 7, 10, 10)	7,2 cerfs Plv/1000ha	15,20%
Laguiole	2063	5 (10, 12, 10, 8, 8)	1 cerf Plv/1000ha	16,70%
Lassouts / le Gourg	9117+2070	10 (14, 8, 10, 8, 12, 6, 8, 8, 8, 6)	4,6 cerfs Plv/1000ha	50%
Les Boraldes	2076	7 (10, 10, 10, 8, 8, 10, 10)	3,7 cerfs Plv/1000ha	35%
Les Treize Vents	5078	4 (8, 10, 8, 9)	3,7 cerfs Plv/1000ha	22,20%
Prades d'Aubrac	2101	9 (13, 10, 8, 8, 10, 8, 6, 8, 10)	3 cerfs Plv/1000ha	28,10%
St Chély d'Aubrac	2109	13 (8, 12, 6, 10, 12, 6, 8, 12, 11, 10, 10)	3 cerfs Plv/1000ha	13,20%

Mortalité extra cynégétique, comptages aux phares, Taux de réalisation du plan de tir.

Comme pour la plupart des espèces de faunes sauvages, il est illusoire de chercher à connaître précisément les effectifs de cerfs présents sur le massif. Ainsi, la gestion du cerf s'appuie sur des indicateurs qui permettent d'appréhender les tendances dans l'évolution de la population et l'état d'équilibre de la population avec son milieu. Le nombre d'indicateurs utilisés varie selon les populations et leur importance (comptage au phare, comptage par corps, ICE, comptage au brame, mortalité extra cynégétique, taux de réalisation du plan de tirs...). Certains de ces indicateurs sont suivis sur l'ensemble de la zone d'étude alors que d'autres sont mis en oeuvre uniquement dans les périmètres géographiques des populations.

Pour faire baisser les populations de cervidés, le tir des mâles n'a qu'un effet numérique instantané. Cela n'entraîne pas une baisse de la population. Très peu de mâles accèdent à la reproduction. Aussi, il faut augmenter le tir des femelles si l'on souhaite ramener les populations à un niveau acceptable pour les forestiers et les agriculteurs. Ainsi :

- Des bracelets de femelles peuvent être programmés en tir à l'approche.
- De même des consignes de tirs peuvent être données en privilégiant spécifiquement le tir des femelles lors des battues.
- Enfin l'élaboration des plans de chasse, devra localement programmer la récolte de plus de femelles.

Les biches meneuses ne doivent jamais être prélevées.

Lorsque l'on parcourt les bois du massif, on se rend compte que bien souvent les dégâts sont en regroupés dans l'espace.

De manière générale on n'observe qu'un faible impact global du cerf sur le massif de l'Aubrac, mais avec localement des taux importants de dégâts.

Ces dégâts se font essentiellement à des moments clefs. Les arbres «bonzaïfiés» sont là et témoignent d'un abrutissement important. Pourtant à bien y regarder l'herbe abonde dans les clairières et ne manque pas à l'échelle du plateau.



C'est là tout le paradoxe de la situation. D'une part on se trouve par endroit avec des dégâts importants dans ce qui pourrait être des sites de regroupements hivernaux. Là, on constate de l'écorçage et une pression forte sur les résineux et les hêtres.

Ailleurs ce sont surtout sur des sites d'estivage que se retrouvent les dégâts avec des frottis nombreux.

À ce fonctionnement assez typique des cervidés s'ajoutent depuis quelques années des groupes matriarcaux très importants qui ajoutent un ni-veau de pression supplémentaire. L'ONCFS interrogé au sujet des rassemblements importants de cervidés a mis en avant la possibilité que les hardes très importantes aient pour origine le fait que des biches meneuses aient été tuées et que des hardes «orphelines d'une chef» aient fusionnées. La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron a toujours été très claire sur le sujet. Ce constat ne fait que confirmer l'importance de ne JAMAIS, JAMAIS, tirer les biches

meneuses. Il faut donc bien prélever des femelles pour faire diminuer les effectifs et tirer prioritairement les bichettes et dans un second temps des mères non suivées.

L'Indice de Changement Ecologique

Depuis 2018 la fédération travaille sur l'Indice de Changement Ecologique (ICE). Un ICE est un paramètre mesuré (os, mâchoire, bois, poids, etc....) sur l'animal et dont l'évolution est dépendante du système population-environnement. La taille d'un échantillon doit être au minimum de 30 /an. Aujourd'hui la fédération ne dispose pas encore de suffisamment de données précises pour exploiter ces résultats.



L'importance de bien mesurer les dagues

Comme pour le poids des animaux prélevés, la longueur des dagues apporte son lot d'informations. En effet, la longueur des dagues traduit les variations de la condition physique des individus et la relation entre la population et son environnement. Cette mesure porte sur les cerfs mâles de deuxième année (daguets). Actuellement nous ne pouvons pas utiliser les données dont nous disposons, car elles sont pour la plupart trop imprécises. La mesure de la longueur des dagues doit s'effectuer depuis le rebord extérieur de chacune des deux dagues, de leur base jusqu'à leur extrémité, à l'aide d'un mètre ruban gradué en millimètres. Pour être le plus précis possible, il convient de le faire à deux personnes. Avec une qui maintient le mètre à la base de la meule et l'autre qui déroule le mètre en le faisant systématiquement plaquer contre la dague pour bien épouser la forme (extérieure) de la dague.



Non.

Oui. Mesurer à l'extérieur du bois, de la base de la meule jusqu'à la pointe en plaquant bien le mètre à ruban sur le bois.

Il faut mesurer les deux dagues, si l'une d'elles est cassée (comme sur la photo) inutile de la mesurer. Il faut tout de même le préciser sur la carte de prélèvement.

L'équilibre sylvo - cynégétique

Des points de vue très différents

Il est toujours difficile d'obtenir un diagnostic partagé sur les effectifs de faune sauvage. L'atteinte du désormais célèbre équilibre Sylvo-Cynégétique, n'échappe pas à ce constat.

Aussi, le scénario que nous allons dérouler ci-après est peu ou prou le même partout en France.

Les uns, forestiers, agriculteurs, estiment que les chasseurs ne prélèvent pas assez de cervidés et ont une idée très précise, mais pleinement basée sur des axiomes du niveau de prélèvement qu'il faudrait atteindre.

D'autres à contrario, fustigent les chasseurs les accusant de trop prélever. Ces derniers, largement majoritaires, s'opposent le plus souvent à toute forme de prélèvement. On les retrouve très fortement mobilisés sur les réseaux sociaux et d'une manière nettement moindre dans la presse. De plus en plus, on les rencontre aussi sur le terrain en groupuscule parfois violents. Le plus souvent ils n'ont absolument aucune connaissance de l'éthologie des animaux qu'ils « défendent ».

Nous livrons là une vision un peu caricaturale de la situation, mais cela traduit bien le côté particulièrement clivant du sujet. Une chose est sûre, tout le monde a un avis sur la question.

Pour la suite du raisonnement il est important de garder à l'esprit cette opposition entre ceux qui veulent prélever plus et ceux qui souhaitent de l'on prélève moins ou pas du tout. Mais nous y reviendrons plus après.

Pour prévenir les dégâts, il est souvent demandé par les uns de mettre en place des mesures de prévention. Sans un grand étonnement, l'évocation de la mise en place de ces mesures appelle une interrogation : « Qui paye ? ».

Pour les uns il ne fait aucun doute que les cerfs appartiennent aux chasseurs et que par conséquent ce doit être à eux de payer. D'ailleurs l'idée d'une indemnisation semble être pour certains l'unique objectif à atteindre.

Pour les autres les dégâts ne sont qu'un mauvais cap à passer en attendant le grand retour du loup ou bien encore que la nature s'autorégule et fasse office de juge de paix.

Cela démontre bien la difficulté d'aboutir à consensus, les uns voulant que l'on prélève plus, les autres moins et au milieu de tout cela, les chasseurs qui de leur côté souhaitent gérer l'espèce au plus juste et pour certains aussi il faut bien le dire au plus juste de leurs intérêts.

Les enjeux de la forêt

Dans son ensemble, la forêt d'Occitanie est assez largement sous-valorisée et la récolte est très inférieure à l'accroissement. Les enjeux forestiers au regard de la problématique des dégâts de gibier se font essentiellement ressentir au moment des plantations et les premières années qui suivent. Également, on constate de l'abroustissement lors des travaux de régénérations naturelles. En effet, ce sont essentiellement les jeunes peuplements qui sont victimes des dégâts du fait de du déprimage des pointes et on constate d'une manière moindre des dégâts liés aux frottis ou a de l'écorçage. S'y ajoutent ponctuellement des dégâts liés au sanglier.

Des différences de traitement.

Soulignons toutefois que les forêts du département ne sont pas toutes confrontées de la même façon à la problématique. Il existe de nombreux massifs sur le département de l'Aveyron où les cerfs sont totalement absents. D'ailleurs, il importe de noter la volonté de la Fédération Départementale des Chasseurs de s'inscrire dans une politique de maîtrise de la répartition géographique de l'espèce cerf en définissant des zones de non-extension.

Précisons également qu'à l'échelle du département l'activité de coupe de bois et les travaux de renouvellement des forêts sont variables. En effet, la nature des peuplements, l'altitude, l'exposition, la nature du sol sont générateur de différences de richesse au niveau des peuplements. À cela s'ajoutent des



difficultés pour assurer la récolte sur des territoires présentant de forts handicaps notamment en termes d'accès.

À la recherche d'un diagnostic partagé ?

À l'échelle du département un très grand nombre de formations forestières peuvent être qualifiées de « forêt paysanne ». Ces boisements ne bénéficient d'aucune mesure de gestion. Ils évoluent vers une naturalité certaine, et ils présentent localement un réel intérêt du point de vue de la biodiversité.

La biodiversité forestière qu'est-ce que c'est ?

Concernant la biodiversité forestière, il importe de souligner que la diversité biologique de nos forêts repose principalement sur de la non-gestion.

En effet, les forêts non gérées présentent quasi systématiquement des taux de gros bois, des taux de bois morts sur pied ou au sol et des stades de régénération hérités des accidents de la vie qui ont une vraie valeur structurante et garantissent une diversité biologique remarquable.

Il y a là un point très important qu'il importe de mettre en relief lorsque l'on évoque l'équilibre sylvo – cynégétique.

En effet, bien que cela soit nécessaire du point de vue économique. Nous ne contestons pas ce point. Ce n'est pas la plantation et le renouvellement artificiel par des peuplements ou par des coupes sélectives qui favorisent la diversité biologique.

Du point de vue de la biodiversité, c'est bel et bien le vieillissement, la maturation et surtout la venue de stades de sénescence qui garantissent la valeur écologique et la diversité biologique d'une forêt.

En effet, ce qui fait la richesse des forêts c'est justement le facteur temps. Passé les siècles, certains arbres sont mis à bas, atteints par la limite d'âge, couchés par des coups de vent, des éboulements de terrain ou des aléas climatiques... La trouée laissée par la mort d'un grand



arbre ou la chute d'un géant qui n'a pas manqué d'entraîner avec lui d'autres arbres au sol, ouvre alors la voie à un cortège de milieux qui vont se succéder des plus fugaces vers les plus stables. Cette clairière ainsi réalisée va en effet bénéficier à des espèces cicatriciennes qui vont mettre à profit l'afflux de lumière, elles seront à leur tour concurrencées par des espèces typiques des formations de fourrés puis des ligneux hauts viendront s'imposer 20-30 ans plus tard, et après une centaine d'années un nouveau stade climacique se fera jour... jusqu'au prochain coup de vent. Ainsi, les successions de stades pionniers, de régénération des essences dryades et des phases

de sénescences sont à la base d'une diversité de faune et de flore.

Par ailleurs, les arbres qui ne sont pas tombés au champ d'honneur ne

“...Ce n'est absolument pas la valeur économique du bois qui fait la valeur écologique de la forêt.

sont pas sortis indemnes des siècles passés. Ceux qui ont encaissé les coups arborés des bourrelets cicatriciens et des cavités qui sont autant de microhabitats qui profitent à de nombreuses espèces de faunes. Les microhabitats, comme les cavités arborées, le bois carié, les portions d'écorce décollées, le bois mort au sol sont des maillons essentiels pour

nombre d'espèces de faune.

Les microhabitats sont au même titre que les espaces intraforestiers en rupture avec les formations dominantes et participent à créer une mosaïque essentielle à la fonctionnalité écologique au sein du massif forestier. Ce n'est absolument pas la valeur économique du bois qui fait la valeur écologique de la forêt.

Le temps et la non-gestion permettent le développement d'un écosystème forestier complexe avec la venue « naturelle » de différents stades d'évolution (croissance, maturité, sénescence, régénération...). Ces différents stades évolutifs permettent



la mise en place d'une mosaïque autorisant la venue d'une faune, d'une flore et d'une fonge diversifiées. Une chose est sûre, l'ordonnement et les peuplements équiens à forte valeur économique n'ont pas de grande valeur écologique.

Discuter pour se comprendre et trouver des solutions.

En 2018, afin de ne pas rester dans une situation d'opposition stérile entre forestiers et chasseurs, le Parc Naturel Régional de l'Aubrac a souhaité avancer sur le sujet.

La recherche de l'équilibre sylvo-cynégétique, requiert dans un premier temps, une volonté partagée d'établir, sur des données objectives, un diagnostic, une finalité et des actions.

C'est dans ce but que le Parc Naturel Régional de l'Aubrac a souhaité réunir les Fédérations Départementales des Chasseurs des départements de l'Aveyron, du Cantal et de la Lozère, les représentants de la forêt privée, l'ONF et l'ONCFS. Trois réunions ont été organisées sur ce modèle.

La pose d'enclos témoins de l'abrutissement.

À l'issue de ces réunions de travail, il a été décidé de procéder à la pose d'enclos pour quantifier le niveau d'abrutissement des cervidés.

L'idée est judicieuse, mais il importe de souligner que dans le contexte du massif de l'Aubrac, l'immense majorité des bois sont des futaies dont la majorité ne sont pas ou peu gérées. On imagine sans peine alors que les travaux forestiers visant à décroisonner ou à faire des coupes de régénération présentent forcément un attrait important pour le grand gibier qui trouve à la repousse un couvert très apprécié. Sur le massif, les travaux forestiers oscillent entre coupe de décroisonnement et coupe à blanc. Ces modes d'exploitation sont très majoritaires. La gestion par irrégularisation se fait d'une manière moindre. Sans faire offense aux forestiers, la fréquence des travaux n'indique pas une dynamique forestière forte. Tant s'en faut.

Aussi, comme nous l'avons déjà évoqué, on peut légitimement penser que les travaux lorsqu'ils surviennent attirent les cervidés qui trouvent dans ces nouveaux puits de lumière une provende appréciée.

Il n'y a pas d'effet de dilution de l'impact des cervidés qui pourraient se répartir avec une certaine dispersion du fait de la multiplication des zones de travaux. Au contraire, ils ont tendance à se concentrer sur les zones où les travaux ont lieu et où les repousses apportent le gîte et le couvert. Il y a là un biais indéniable dont il faudra tenir compte au moment d'analyser les réponses du milieu par le cloisonnement grillagé.

Développer et structurer la communication entre chasseurs et forestiers et le grand public.

En avril 2017 la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron a convenu avec Fransylva Aveyron de déterminer le niveau d'aléa sur cartographie pour adapter les attributions des plans de chasse. L'objectif étant, de fournir à la Fédération Départementale des Chasseurs la cartographie les zones en travaux de régénération ainsi que les zones destinées à la plantation afin d'adapter localement le niveau des prélèvements.

En effet, sur ces zones, il avait été convenu de travailler de concert avec les sociétés de chasse de sorte à venir en aide aux forestiers.

L'objectif, étant de positionner prioritairement des bracelets pour du tir à l'approche et de prioriser les

battues sur ces zones sensibles. Le pas de temps d'actualisation de cette cartographie devant être déterminée à l'issue de l'action. À ce jour, depuis avril 2017, la Fédération n'a reçu aucune cartographie de zone prioritaire. A l'avenir, il faudra y remédier.

Aussi, à l'avenir, il sera opportun de développer le dialogue entre forestier et chasseurs. L'économie forestière est un monde de spécialistes et il importe de faire toucher du doigt aux chasseurs les conséquences des dégâts. Cela serait un pas de plus vers plus de compréhension.

Toujours dans le domaine de la communication il serait également

En effet, sur un territoire aussi touristique que le plateau de l'Aubrac, le début de l'automne et la période du brame soulèvent toujours dans le meilleur des cas des interrogations de la part du grand public et dans le pire des scénarios des invectives à destination des chasseurs.

Récemment, une association espalionnaise s'est même épanchée dans la presse sur sa volonté de s'immiscer dans la gestion du cerf, jugeant les prélèvements excessifs.

Un peu plus loin, dans le Tarn des associations militantes ont engagé des actions violentes contre les chasseurs et leur matériel pour les empêcher de chasser des cervidés.



bon que les forestiers participent aux côtés des chasseurs à la communication à destination du grand public sur la nécessité et l'importance de prélever des cervidés.

Les chasseurs ne sont pas le « bras armé » des forestiers et des agriculteurs.

Cependant, la mise en avant par ces derniers de l'importance du rôle des

chasseurs dans la régulation des populations de grand gibier serait un soutien opportun face à un grand public de plus en plus déconnecté des réalités du terrain.

Le ressenti des chasseurs.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron sous l'égide d'Eric Rieutort a rassemblé les sociétés de chasse du massif de l'Aubrac ». Plusieurs réunions ont permis de faire le point avec tous les responsables des 12 communes concernées. Ainsi, tous les Présidents ont fait tour à tour le bilan de la saison écoulée et ont exprimé leur ressenti sur l'évolution des populations de cervidés. Ressenti qui a pu être analysé au prisme des différents suivis réalisés par les techniciens de la Fédération Départementale des Chasseurs.

Il en est ressorti que la population de cervidés semble plutôt stable à l'échelle de la zone « Aubrac ». Cela n'exclut pas que localement, sur certains secteurs, elle soit en légère baisse. En effet, certains tènements historiques des cervidés sont étonnamment très peu fréquentés.



L'importance de connaître l'âge des animaux prélevés.

Pour pouvoir dater l'âge de l'animal prélevé à la chasse, il faut récupérer la 1ère molaire du cerf prélevé. C'est une opération un peu fastidieuse que l'on réserve aux beaux et très beaux cerfs en gabarit et autres gros bois qu'importe le nombre de pointes. L'idéal étant de faire bouillir la mâchoire et d'ôter la molaire à l'aide d'une pince. Un tournevis solide doit permettre de faire levier et déceler la dent en prenant appui sur les autres. C'est un coup de main à prendre... Cela vaut la peine de prendre du temps pour le faire, car à l'issue de l'opération nous pourrions connaître l'âge de l'animal.





A contrario, ailleurs la population semble en très forte augmentation. En effet, on assiste depuis quelques années à des rassemblements très conséquents et au cantonnement sur de longues périodes de hardes très importantes et cela sur des territoires parfois très restreints. Cela, sans que l'on puisse identifier pleinement les raisons de ces changements comportementaux.

De ces réunions il est ressorti plusieurs propositions visant à améliorer la gestion des cervidés que nous vous livrons ci-après.

Proposition de revalorisation et d'amélioration de la population de cerf

Retarder l'ouverture

A l'issue des réunions organisées par la Fédération Départementale des Chasseurs avec les sociétés de chasse, il a été décidé pour la saison 2019-2020, en accord avec les différents responsables des sociétés de chasse, de retarder l'ouverture de la chasse en battue d'une semaine. C'est un fait, les battues provoquent

de fortes perturbations à un instant « t ». Aussi, en décalant l'ouverture d'une semaine, on est en droit de s'assurer un délai de quiétude supplémentaire pour laisser le temps au brame se terminer dans de bonnes conditions.

Vers un vieillissement des mâles

Moins de CEI

Au cours de ces réunions, il a également été décidé au vu de l'analyse des carnets de prélèvements de revoir le nombre d'attributions du nombre de CEI par sociétés de chasse. Cela pour servir essentiellement à marquer des « CM2 » et surtout servir en cas d'erreur de tir ou pour finir le plan de chasse. Nos analyses montrent que le nombre de bracelets CEI doit être au maximum de 1 par tranche de 15 ou 20 attributions.

Le retour du CM2 ?

Le retour du bracelet CEM2 en plus des autres bracelets existants, est également une éventualité dont il conviendra de discuter. Cela autoriserait également de permettre le vieillissement de quelques cerfs.

Bien entendu le CEM2 devrait à nouveau, comme ce fut le cas par le passé inclure les cerfs de 10 cors et plus.

De l'avis des experts, le CEM2 ne devant jamais excéder 15 à 20 % des attributions. Cela implique un bracelet supplémentaire et surtout cela oblige à plus de vigilance lors du tir.

Les proportions recommandées pour les bracelets cerfs sont 75% de CM1 et 25% de CM2. Mais il conviendra de ne pas attribuer autant de coiffés que la règle des 3 tiers le permettrait et de constituer ainsi une épargne qui favorisera l'élévation de l'âge moyen des mâles.

En tout état de cause, il ne sera jamais attribué plus de 25% de CM2. On notera qu'ailleurs, l'absence d'attributions de CM2 pendant 1 ou 2 campagnes de chasse s'est avérée une mesure efficace.

Comme nous l'avons exprimé, l'idée serait de partir sur une base où le CM1 serait destiné à un cerf de moins de 10 cors et le CM2 à des cerfs égal ou supérieur à 10 cors. Le CEI serait alors apposé en cas d'erreur uniquement.

En France, l'ajoute du CM2, là où cela a été fait n'a pas entraîné de baisse de réalisation des plans de chasse. En effet, le plan de chasse qualitatif n'empêche en rien l'accomplissement du plan quantitatif qui repose avant tout sur le contrôle des groupes matriarcaux.

La reproduction est assurée principalement par un nombre restreint de cerfs, dits dominants. Qu'il y est plus ou moins de mâles ne changera rien au fait que seul un petit nombre parviendra à transmettre leurs gènes. L'objectif étant de favoriser l'existence d'une classe d'âge de cerf de 9 – 10 ans et plus, laquelle paraît être trop faible à l'heure actuelle dans nos populations. Pour rappel une population naturelle doit présenter 10 à 15 % de ces vieux mâles afin de structurer les populations et éviter le cantonnement sur des secteurs. N'oublions pas que ces animaux mûrs sont nécessaires à la sélection sexuelle du brame. Comme nous l'avons vu, le prélèvement des mâles n'a que peu d'incidence sur la dynamique des populations. Il naît autant de mâles que de femelles. Cependant, il y a un fort biais culturel qui implique une certaine réticence des chasseurs vis-à-vis du tir des femelles et des jeunes et une recherche du cerf qui porte les bois les plus développés. Cela favorise un déséquilibre du sexe-ratio en faveur des femelles et une baisse du nombre de cerfs adultes et mûrs.

Des analyses complémentaires sont toutefois nécessaires

Analyses des mâchoires

L'analyse des mâchoires permet de réaliser des coupes dentaires afin de déterminer l'âge des animaux. Cette mesure, pratiquée à ce jour par quelques spécialistes sur le plan national, consiste à effectuer une coupe dentaire longitudinale de la première molaire et de lire au microscope binoculaire le nombre d'appositions annuelles de couches de cément situées dans l'espace inter radiculaire. Cette méthode, appelée Méthode de Mitchell est rigoureuse, scientifique et fiable à près de 90%. Chronophage, elle doit être cependant réservée aux plus beaux cerfs prélevés.

Des photographies des trophées ?

Une photographie des plus beaux trophées serait intéressante. Outre l'information à court terme à plus longue échéance, dans 10 – 15 ou 20 ans cette base de données photographique autorisera de faire un comparatif de l'évolution des cerfs.



À vos pesons et sortez le mètre à ruban

Il serait également intéressant de travailler auprès des sociétés afin d'avoir des données plus précises sur le poids des faons et la mesure des bois de daguet pour avoir un ICE plus juste. Le nombre minimum de données pour chaque ICE est de 30 données.



Le marquage des animaux

Nous étudions également la possibilité de marquer plusieurs cerfs. Cela pourrait se faire soit avec une marque auriculaire et une marque visuelle soit à l'aide d'un collier GPS. Cela nous autoriserait de connaître l'ampleur des déplacements des mâles et leur utilisation de l'espace. Au sein de notre massif.

Boucles auriculaires

Nous envisageons la possibilité de marquer des faons à l'aide d'oreillettes de couleur. Le marquage auriculaire implique un effort de capture important. Il n'a d'intérêt qu'à condition d'avoir un retour sur l'animal identifié à la faveur d'un

contact visuel ou d'une recapture par le tir de l'individu marqué. Le marquage des faons nous renseignerait d'une part sur leurs années de naissance. Par exemple, un cerf marqué faon, s'il est observé régulièrement, donnera des informations sur ses déplacements et sur le développement de sa ramure en fonction de son âge. Le marquage de plusieurs faons doit se faire chaque année afin d'obtenir un stock important et permettre à certains individus de nous transmettre des informations sur le long terme. Ces animaux s'ils sont prélevés à la chasse pourront également être une référence pour la détermination de l'âge sur la base de l'usure dentaire. Un travail d'information sur les animaux ainsi bouclé doit favoriser le retour d'information de ceux qui auront croisé la route des sujets marqués et nous autoriser de récupérer les mâchoires des animaux prélevés à la chasse pour alimenter les référentiels



existants. L'identification par oreillette peut également permettre de suivre avec certitude l'évolution des cerfs durant le brame et nous renseigner sur la fidélité aux places de brame d'année en année. Il importe de noter que l'opération est chronophage. Il est difficile pour une Fédération d'assurer le suivi et la recherche des animaux ainsi marqués. C'est pourquoi il importe d'informer les chasseurs et les usagers de la nature et de multiplier les observateurs potentiels pour bénéficier d'un bon retour d'information. On comprend mieux à ce stade l'importance de disposer de boucles auriculaires de couleurs différentes. Une personne aura plus de facilité à vous dire « j'ai vu tel jour à tel endroit un cerf marqué avec des boucles auriculaires jaunes ou rouge ou verte » que le numéro d'identifiant inscrit sur la boucle.

Colliers GPS

Des sujets adultes pourraient également bénéficier de colliers émetteurs. L'apport des colliers émetteurs permettra de connaître l'emplacement exact d'un animal sur une période de 1 à 4 ans. Grâce au GPS on pourrait connaître l'utilisation de l'habitat du cerf. La position des cerfs grâce aux colliers GPS permettra de connaître les milieux fréquentés au cours de l'année et des saisons, la présence de zone de remises et de zones de quiétudes, des zones de gagnages, etc. Des données pourront être collectées précisément aussi sur le dérangement des cerfs durant le brame.

Il est très important dans cette méthode que nos chasseurs soient au courant pour épargner les animaux équipés (GPS et oreillettes) et nous renseigner de toute observation d'un animal marqué (vivant ou mort) pour obtenir des valeurs scientifiques très importantes.

La pose de collier GOS est LA méthode la plus intéressante pour bénéficier de données précises. Les données collectées par satellites, nous autorisent de savoir heure par heure pendant une année ou plusieurs années les cheminements de l'animal marqué. Bien que ces outils se démocratisent de plus en plus il n'en demeure pas moins qu'ils ont un coût lequel, sans être totalement prohibitif invite toutefois à la modération en termes de nombre d'animaux équipés.

Conclusion

La gestion cynégétique des cervidés doit s'envisager du point de vue biologique et économique. Les cervidés évoluent sur un domaine vital et il ne peut pas y avoir de gestion de l'espèce sans gestion de l'espace.

Les chasseurs doivent bien évidemment tenir compte des intérêts des forestiers et agriculteurs. Ce postulat ne doit souffrir d'aucune discussion. Cependant, il faut toutefois souligner que les chasseurs ont fort à faire et que le grand gibier se porte très bien avec des effectifs en hausse. Aussi, un travail de rapprochement est absolument nécessaire. Certes, il importe que les intérêts des forestiers soient entendus et compris et que des actions soient menées pour arriver à une gestion partagée de l'espèce. Cependant, il n'est pas question de devenir le bras armé des forestiers ou des agriculteurs. Aussi, si localement la gestion doit être menée quantitativement, cela n'exclut pas la mise en place d'une gestion qualitative.

Il est évident que si l'on interroge le grand public en demandant : quel est selon vous l'animal sauvage qui représente l'Aubrac ? Il y a fort à parier que le cerf arrivera en tête. Tant s'en faut ! Aussi, il faut savoir voir le bénéfice qu'il y a à voir voir des cerfs. Certes ce sont des animaux dont la présence et l'occupation du territoire entraîne des coûts, mais aussi des bénéfices. Notamment pour la chasse, le tourisme et l'image de naturalité du massif de l'Aubrac.

En matière d'écologie, la notion d'équilibre n'existe pas. Nous sommes toujours en position d'équilibre dynamique. L'action est systématiquement suivie de la réaction. Il faut donc favoriser la diversité spécifique et l'hétérogénéité structurale des massifs forestiers. Il importe de rechercher la diversification des peuplements et le mélange des essences secondaires de sorte à maintenir une offre alimentaire qui soit susceptible de détourner les cervidés des plantations et autres coupes de régénérations. Il importe également de maintenir ouvertes des clairières et conserver les structures de pré-bois caractéristiques où les cerfs pourront se nourrir, doit également permettre d'éviter que le cerf ne pénètre dans des peuplements sensibles. De leur côté les chasseurs doivent chasser prioritairement les zones où des travaux d'amélioration sont programmés.

Nous avons encore beaucoup à apprendre du comportement des cervidés. Les modifications comportementales qui voient la constitution des hardes très importantes et des mouvements d'animaux qui ne sont plus uniquement dictés par la saisonnalité sont des phénomènes nouveaux. Pression de chasse hétérogène, présence d'un prédateur nouveau, fréquentation touristique en hausse, voilà autant d'éléments susceptibles d'influer sur le comportement des animaux et qu'il importe de pouvoir analyser pour comprendre.



Fédération Départementale **des Chasseurs**

de l'Aveyron

Fédération Départementale des
Chasseurs de l'Aveyron
9, rue de Rome, Bourran
12000 Rodez
fdc12@chasseurdefrance.com
05.65.73.57.20